

## **Restrictions maximales des visites aux patient(e)s au CHU de Clermont-Ferrand**

*Depuis le début de la crise sanitaire Covid-19, le CHU de Clermont-Ferrand se réunit en cellule de crise très régulièrement pour définir les mesures d'organisation adaptées pour la prise en charge des patients.*

Compte-tenu de l'aggravation de la situation sanitaire, **dès le 31 décembre 2021, les visites auprès des patient(e)s hospitalisé(e)s au CHU de Clermont-Ferrand sont momentanément interrompues.**

Certains **cas particuliers** nécessitent cependant un accès selon les modalités suivantes :

- **Dans l'ensemble des services du CHU, la situation médicale exceptionnelle** sera étudiée, avec le corps médical, pour assurer un accès aux familles (notamment pour la fin de vie)
- Dans les services **de pédiatrie et d'obstétrique/maternité** (site Estaing), l'accès sera limité à une personne : un parent par enfant et un(e) accompagnant(e) en obstétrique
- En **EHPAD et USLD (site Louise-Michel)**, à compter de lundi 3 janvier 2022, les visites seront sur RDV (entre 13h30 et 18h30). La visite d'une seule personne sera autorisée par jour et par résident(e).

La réponse du CHU à la situation sera réévaluée afin de réagir de façon graduée, selon les conditions sanitaires et directives gouvernementales.

### **CONTACT PRESSE**

**Tatiana BLANC, chargée de communication**

04 73 75 10 87 ou 06 33 21 02 09

Toute demande presse ou interview de professionnels du CHU doit être adressée **uniquement** au service communication via l'adresse suivante :  
[communication@chu-clermontferrand.fr](mailto:communication@chu-clermontferrand.fr)